

Septembre comme horizon (II)



“ Le temps de l'école n'est pas celui de la politique. Nombre de ministres de l'enseignement ont, depuis 30 ans, fait l'expérience douloureuse de cette évidence. Et nombre de directeurs d'écoles ont, depuis 30 ans, dû supporter les conséquences volontiers exaspérantes de cette même évidence. Un mois après la rédaction de l'édito du précédent numéro d'*entrées libres* intitulé déjà *Septembre comme horizon*, les autorités publiques ont présenté une ambitieuse (et volumineuse) note intitulée *Stratégie de rentrée 2020/21*.

Qu'en retenir ? Tout d'abord, qu'en ce mois de juin, chacun espère que la rentrée de septembre pourra avoir lieu dans le contexte le plus « normalisé » possible, sans qu'aucun expert n'ait, jusqu'à présent, indiqué si c'était le scénario le plus plausible, en particulier pour l'enseignement secondaire.

Le mot d'ordre semble donc (d'essayer) de se tenir prêt pour tous les scénarios possibles, en ce compris celui d'un rebond de l'épidémie dans le courant de l'été, à l'automne ou durant l'hiver prochain. Il en résulte quelques lignes directrices :

- dès le 1er septembre, l'obligation scolaire sera (enfin) pleinement rétablie ;
- des mesures seront prises pour que la continuité des apprentissages ne soit pas tributaire de la présence des élèves « à temps plein » à l'école, ce qui suppose un effort de généralisation et de systématisation des possibilités d'enseignement à distance ;
- chaque établissement scolaire sera invité à réfléchir à la manière de développer si nécessaire un enseignement hybride, pour partie en présentiel et pour partie à distance, et de conjuguer cette approche avec des pratiques de différenciation des apprentissages.

La concrétisation de cette ambition sera, comme toujours, conditionnée à la question des moyens disponibles pour la mettre en œuvre. Le gouvernement a, à cet effet, annoncé la mise sur pied d'une « task force » chargée de trouver des réponses appropriées à la question de la disponibilité des équipements informatiques, surtout dans les familles ; il a également annoncé le dégagement temporaire de moyens d'encadrement supplémentaires au bénéfice de 50% des écoles, celles qui scolarisent les élèves en moyenne les moins favorisés.

Ces intentions pourront-elles trouver leur concrétisation et dans quels délais ? L'avenir nous le dira. Le SeGEC veillera toutefois, durant l'été, à proposer un éventail de formations adaptées aux enseignants et aux équipes éducatives qui souhaiteraient dès à présent approfondir leur maîtrise de la pédagogie et des techniques d'enseignement numérique.

Bonne fin d'année scolaire et bonnes vacances à tous !

Étienne MICHEL
Directeur général du SeGEC
09 juin 2020